

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

L'homophobie doit-elle être poursuivie pénalement ?

Il y a environ vingt-cinq ans, le peuple suisse acceptait l'article 261 bis du Code pénal qui visait, notamment, à punir l'incitation «à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse». Récemment, les Chambres fédérales ont décidé de l'étendre à l'«orientation sexuelle». Un référendum a été lancé. Nous le soutenons, comme nous avons soutenu à l'époque le référendum contre le 261 bis.

Notre opposition d'alors reposait sur le fait que le Code pénal sanctionnait déjà les insultes et les atteintes à l'honneur, la calomnie et la diffamation, les coups et les blessures, ce qui rendait inutile une loi particulière dédiée aux appartenances raciales, ethniques ou religieuses. En outre, nous jugions la notion d'incitation trop floue pour assurer la rigueur et la sécurité du droit dans un domaine aussi sensible. Enfin, la liberté d'expression restait à notre avis le cadre indispensable de la recherche de la vérité. Les erreurs de pensée et de jugement ne doivent pas être interdites, mais réfutées par des arguments.

Les partisans revendiquaient aussi l'importance symbolique de l'article qui, à elle seule, le rendait philosophiquement nécessaire. Nous soutenions au contraire que la fonction d'une disposition pénale n'est pas de servir de symbole, mais de sanctionner efficacement et proportionnellement un délit clairement défini. Or, une telle loi-symbole déclenche des associations d'images émotionnelles qui la font souvent déborder de son objet,

d'où une incertitude juridique paralysante: «Suis-je coupable ou non en disant ceci ou en faisant cela?» Cette incertitude entrave la liberté d'expression au-delà du strict nécessaire exigé par l'ordre public. Une loi-symbole est moins un rouage du droit qu'un vecteur idéologique et, en général, le cheval de Troie d'un groupe de pression.

Il est discutable de créer une disposition pénale concernant spécifiquement une partie de la population. C'est mettre du même coup un instrument officiel de contrainte à la disposition de ses représentants. C'est accorder à ceux-ci ce qu'on nomme un privilège.

Et quand ces représentants sont des militants connus pour leur intransigeance, la disposition pénale, augmentée de sa portée symbolique, devient entre leurs mains un moyen redoutable de pression sur les médias, sur les partis qui se soucient avant tout de leur «image» publique, sur le simple particulier et sur les tribunaux.

Dans cette ambiance, il suffit d'être soupçonné pour devenir, sinon coupable, du moins infréquentable. Plus, le simple fait de s'opposer à une telle disposition par voie de référendum vous rend, quelle que soit la nature de vos arguments, suspect d'affinités avec les milieux racistes, antisémites, islamophobes ou, en l'occurrence, homophobes. C'est le mécanisme bien connu de la loi des suspects.

On peut reprendre tous ces arguments contre l'extension du Code pénal votée par le législatif fédéral.

Ajoutons qu'une génération après l'introduction du 261 bis, les paroles et les actes qu'il est censé combattre ne cessent d'augmenter, notamment sur internet. On peut lire et entendre sur les réseaux sociaux des propos inimaginables il y a dix ans encore. Cela pose tout de même la question de l'efficacité de la disposition et, du même coup, celle de la justification de son extension aux orientations sexuelles.

Se pose aussi la question des dommages collatéraux. Des réputations peuvent être détruites par des accusations lancées à la légère ou dans l'intention de nuire. Or, c'est un fait qu'on ne poursuit jamais les dénonciateurs indélicats. Le sentiment qui prévaut, lorsqu'une accusation de racisme se révèle infondée, c'est qu'il serait maladroite de reprocher à l'accusateur d'avoir été un peu trop vigilant: on risquerait de porter atteinte à la cause elle-même.

Sans avoir relu pour cette occasion les deux mille cent seize numéros parus de *La Nation*, nous croyons pouvoir affirmer qu'on n'y trouve aucun article insultant à l'égard des homosexuels. Ce n'est pas notre combat. On nous rétorquera que, si c'est vrai, la nouvelle disposition ne nous menace pas et que nous avons grand tort d'en faire un *casus referendi*. Ce n'est pas si simple.

Depuis la création du partenariat enregistré, le législateur suisse, pesantur idéologique oblige, ne cesse de vouloir rapprocher cette institution du mariage proprement dit. Pour l'heure, nos autorités préparent une loi permettant l'adoption interne, c'est-à-dire

l'adoption des enfants de l'un des partenaires enregistrés par l'autre. Cela ne calmera pas les revendications. Certains dénoncent d'autres discriminations par rapport aux couples hétérosexuels. Ils jugent injuste l'interdiction actuelle de l'adoption et de la procréation médicalement assistée, c'est-à-dire, notamment, la fécondation *in vitro* et la «gestation pour autrui», la GPA. Pour ceux qui l'ignorent, il s'agit de la location d'un corps féminin pour fournir à un couple l'occasion d'adopter l'enfant que la nature leur refuse.

Imaginons que la nouvelle disposition soit acceptée. Les chrétiens, mais aussi les croyants juifs et musulmans seront-ils condamnés pour discrimination et incitation à la haine s'ils s'opposent, au nom de leur religion, à une telle évolution de la loi et des mœurs? De même, aura-t-on le droit d'affirmer impunément qu'en privant l'enfant d'un père et d'une mère, on porte atteinte, avec une désinvolture inadmissible, à des structures anthropologiques si profondes qu'elles échappent à notre maîtrise et nous sont interdites?

Il n'est donc pas absurde de craindre que la nouvelle disposition ne constitue un élément important à l'appui d'un futur combat en faveur de la gestation pour autrui et de l'adoption par les couples homosexuels.

Les partis bourgeois, paralysés par leurs préjugés égalitaires et individualistes, sont sans force sur de telles questions. C'est dire que tout cela doit au minimum faire l'objet d'un débat public. Signez et faites signer le référendum!

Olivier Delacrétaz

Médias complaisants

Les EMS au bord de l'abîme? A mi-février, un sondage du syndicat Unia faisait l'ouverture du Téléjournal, ainsi que la «une» de *24 heures* qui titrait: «Un soignant en EMS sur deux songerait à démissionner». Bigre! Une désertion massive menace donc ces établissements! Que vont devenir nos anciens, si dépendants du personnel qui s'en occupe patiemment?

En page intérieure, le titre change: «47% des soignants en EMS pensent à quitter leur métier». C'est presque pareil, mais pas tout à fait. La démission a quelque chose d'une rupture prochaine. Penser à quitter son

métier, c'est moins dramatique; c'est peut-être même normal à une époque où l'on nous serine que nul ne fera sa carrière là où il l'a commencée. Alors, crise ou normalité?

Poursuivons la lecture. On découvre que le syndicat Unia n'a pas confié le sondage à un institut spécialisé œuvrant dans les règles de l'art, mais a opéré lui-même. Il a interrogé 1194 soignants d'EMS, alors que la Suisse compte 131'300 employés au total dans cette branche d'activité. 47% de ce petit échantillonnage, à cause de la charge de travail ou de problèmes de santé, «ne pense pas rester jusqu'à la retraite dans ce secteur». Pas jusqu'à

la retraite... voilà qui dédramatise singulièrement la nouvelle!

Il ne serait pas étonnant qu'Unia se soit borné à questionner ses propres membres. Dans le Canton de Vaud, le personnel des EMS et des soins à domicile est au bénéfice d'une convention collective de travail signée par plusieurs associations du personnel, mais pas par Unia. Peut-être ce syndicat veut-il se faire une place dans le secteur en montant en épingle les résultats d'un sondage fait à la mode «maison»?

Le travail dans les EMS et dans les soins à domicile n'est pas facile et nous ne sous-estimons nullement

l'importance des problèmes qu'on y rencontre, d'autant que les méthodes, à des fins de rationalisation, ont évolué vers une sorte d'industrialisation des soins, catalogués et minutés, où le stress tend à remplacer l'empathie. Les responsables des soins à domicile du Canton s'en avisent, après des protestations du personnel, et cherchent à y remédier.

Ce qui nous semble discutable, c'est la légèreté avec laquelle certains médias d'importance ont donné un puissant écho à un «coup de comm'» d'Unia et emboîté le pas à ce syndicat combatif, mais peu représentatif.

J.-F. Cavin

Labyrinthe inextricable ?

En matière de démographie, nous avons accablé nos lecteurs de chiffres et d'informations glanées dans divers médias. Ce qui concerne le passé et le présent est difficile à contester. Les prévisions sont, elles, beaucoup plus floues et sujettes à caution. On nous a dit que le Canton compterait 1 million d'habitants en 2030, puis l'échéance a été repoussée à 2040. Que prévoyaient les démographes en juillet 1914 ou en août 1939? On nous annonce que la population mondiale devrait augmenter encore, puis se stabiliser et décliner après 2100, mais rien n'est sûr.

Les questions démographiques ne peuvent être envisagées isolément. Elles sont liées aux soucis écologiques, migratoires et religieux, dans un climat d'angoisse et de prophéties apocalyptiques. La déchristianisation fait que les sociétés occidentales ne disposent d'aucune armature morale et sont ouvertes à toutes les utopies mortifères. L'école élémentaire se demande ce qu'il faut enseigner, n'aspirant qu'à se lancer dans le «numérique»; on devine que l'école 4.0 jettera par-dessus bord celle de grand-papa pour former des élèves «créatifs», «flexibles», experts en «communication», fêrus d'interdisciplinarité (sans qu'ils aient approfondi au préalable une quelconque discipline), amoureux du travail en équipes métissées, antisexistes, antispécistes et adeptes du développement durable. Cela suffit-il à donner confiance en l'avenir?

Nos contemporains sont écartelés entre deux aspirations légitimes. D'une part, la croissance leur semble signe de vitalité: qui ne souhaite se développer, se renforcer, s'enrichir et bien vivre au sein d'une famille nombreuse et solide? D'autre part, toute croissance exponentielle fait peur et chacun sent qu'il faut se préparer à un revers de fortune. La prolifération de cellules signale le cancer. On étouffe au milieu des objets techniques toujours nouveaux, des biens de consommation, des déchets et des voitures. Des voisins «différents» ne partageant pas les mœurs en vigueur font soudain irruption. L'agitation des multitudes urbaines croît. Il en résulte un désir le plus souvent inconscient de frugalité et d'autolimitation afin de conserver un certain bien-être.

Les statistiques démontrent que l'abondance et la croissance démographiques ne vont pas de pair. En termes vulgaires, on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Les peuples du Nord ont en quelque sorte «choisi» de se priver de descendance. C'est le prix à payer du bien-être. Le plaisir individuel est le but ultime. Après l'individu le déluge! Le travail, valeur suprême, apporte la richesse. Les femmes se sont «libérées» et aspirent toutes à travailler. Hommes et femmes sacrifient tout à leur «boîte». Il existe encore des couples, mais ceux-ci font moins d'enfants, car les enfants perturbent les carrières et troublent la jouissance des biens acquis. La concurrence au sein des couples détruit les fa-

milles. Il faut construire toujours plus de petits logements pour abriter les individus séparés les uns des autres. Un artiste *alternatif* genevois, vivant de l'assistance publique et se contentant de peu par amour de l'art, déclare sur la RTS: «Je ne suis pas consumériste, je n'ai pas de voiture, je n'ai pas d'enfant...». Bel effort d'abstinence, mais maladresse verbale ou lapsus associant objet de consommation et être humain...

Le vieillissement des peuples du Nord exige que les pauvres du Sud viennent secourir ceux-ci pour payer retraites et rentes et s'occuper des indigènes dans les établissements gériatriques. Il faut «qu'ils croissent et que nous diminuions». Ce sacrifice ne semble affecter presque personne. La culpabilité qu'éprouvent Européens et Américains du Nord pour avoir partiellement anéanti ou exploité les civilisations conquises s'accroît jusqu'à la caricature. Certains écologistes pensent que les peuples du Nord ont fait leur temps: qu'ils cessent de se reproduire!

Le bien-être et le bien commun semblent s'exclure. La mobilité est requise. Les migrants remplacent les migrants. Les paysans disparaissent, les pays s'effacent aussi. A quoi bon se soucier du bien commun s'il n'y a plus de pays à aimer?

Situation inextricable? Nous n'en savons rien. Les politiques natalistes, qu'elles veuillent augmenter ou diminuer une population donnée, ne remportent aucun succès durable. Parfois elles provoquent des effets contraires à ceux qu'elles désiraient, désorientant les peuples. Les bureaucraties semblent inefficaces en matière de démographie.

Il faut parfois admettre l'impuissance humaine et placer sa confiance dans des forces plus hautes: la Providence pour les uns, la nature pour les autres, ou les deux à la fois. La démographie obéit-elle à des variations qui nous échappent? Peut-être le nombre d'humains s'adapte-t-il de lui-même aux limites de la Terre nourricière. Un équilibre se créerait-il à notre insu?

Jacques Perrin

Les 100 ans de l'OSR célébrés par les médias

Les cent ans de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) en novembre dernier ont été commémorés comme il se doit par les médias romands: la presse (24 heures, Le Temps), la radio (Espace 2) et la télévision (RTS) ont généreusement couvert l'événement; ajoutons à cela la publication de deux livres: *L'Orchestre de la Suisse romande. Un siècle en poche*, de Jean-François Monnard (éditions Infolio), et *OSR Premier siècle* (éditions Slatkine), recueil de nouvelles écrites par dix auteurs romands, chacun s'étant vu confier une décennie de la vie de l'orchestre. Ce n'est bien sûr que justice pour un ensemble qui a marqué de son empreinte la vie musicale en Suisse et à l'étranger. Mais si l'OSR a rayonné dans le monde entier, il le doit avant tout à la stature exceptionnelle de son chef fondateur, le Vaudois Ernest Ansermet, doté d'une volonté et d'une confiance en soi inébranlables pour oser créer un orchestre symphonique dans cette Suisse romande de 1918, le même mois que la signature d'une armistice qui mettait fin à quatre ans d'un conflit qui avait saigné l'Europe. Encore fallait-il que cette création s'inscrive dans la durée, et ça n'a pas été le moindre des mérites d'Ansermet que de donner à cet

orchestre les moyens de vivre, voire de survivre parfois.

A tous ces hommages amplement mérités, il convient d'ajouter ceux des médias audio-visuels français. Les chaînes de télévision Arte et Mezzo ont retransmis les concerts donnés en novembre dans le cadre de cet événement; quant à la radio, nous avons relevé plusieurs émissions sur France Musique: ainsi l'émission *Arabesques*, diffusée tous les après-midis en semaine, a consacré cinq fois deux heures, du 26 au 30 novembre, à cet anniversaire; la célèbre émission *Carrefour de Lodéon* (dont la diffusion quotidienne a débuté en 1992, mais sur France Inter!) s'est également associée à cet hommage, d'abord le 27 novembre 2018, puis récemment les 16 et 17 janvier derniers (toutes ces émissions sont réécoutables sur le site www.francemusique.fr). Enfin, on trouve dans le numéro de février 2019 du mensuel français *Classica* un article de trois pages consacré à Ernest Ansermet et signé par François Hudry, ancien producteur sur Espace 2 et France Musique, grand admirateur du chef, pour le centenaire duquel il avait écrit en 1983 un livre paru en son temps aux éditions de l'Aire.

Frédéric Monnier

Naturalisation

Acha vient de Somalie, elle a 54 ans et, comme à chaque fois, elle m'attend à l'heure prévue pour préparer ensemble son examen de naturalisation. Emmittouffée de pied en cape par de multiples couches de tissus, elle me sourit, et on commence par échanger quelques menus propos. Cette fois je suis particulièrement heureuse, car j'ai passé au Greffe municipal pour avoir la liste des questions prévues pour obtenir la naturalisation suisse.

Comme Acha ne sait pratiquement ni lire ni écrire, (elle parle couramment, mais d'une grammaire improvisée, et elle a l'art de faire semblant de vous comprendre) je propose de piquer au hasard quelques questions, ce sera amusant. Ah, voilà: chapitre Civisme, question 4:

Quels sont les trois pouvoirs du système politique en Suisse?

- 1 Législatif, exécutif, judiciaire
- 2 Parlementaire, civil, religieux

- 3 Syndical, médiatique, judiciaire
- 4 Législatif, religieux, syndical

Son doux regard m'interroge, je sens que nous sommes proches du désespoir, elle pour la compréhension, moi pour l'explication, et je prends un autre chapitre: Géographie, question 12:

Le plus haut sommet suisse est:

- 1 La Dent Blanche
- 2 La Pointe Dufour
- 3 Le Cervin
- 4 La Jungfrau

Comme je ne suis pas membre du Club Alpin, je laisse tomber, trop hésitante moi-même. Allez, courage, on y va, chapitre Histoire, question 6:

Quelle guerre civile entre cantons conservateurs et cantons progressistes a favorisé la création de la Suisse moderne?

- 1 La bataille de Sempach
- 2 La guerre de Cent ans
- 3 La guerre du Sonderbund
- 4 La guerre de Sécession

Je fais un ultime effort: «Tu comprends, Acha, le mot «conservateur» signifie... Elle regarde par la fenêtre, le regard rêveur, et je me demande qui est plus éloigné de toute réalité, le Comité qui a préparé ce questionnaire, ou ma douce Somalienne, qui désire si ardemment réussir son examen.

Elisabeth Laufer

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise RoCHAT / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Programme des Entretiens du mercredi

Les rendez-vous du mercredi du mois de mars aborderont, suite aux votations sur la taxe Billag de l'année passée, la notion de service public, d'origine française et inspirée par le juriste constitutionnaliste Léon Duguit. Nous reviendrons ensuite sur la philosophie de Saint Thomas d'Aquin.

Prochains rendez-vous:

6 mars 2019: **Qu'est-ce que le service public?**
avec M. Théophile Von Büren

13 mars 2019: **Retour sur l'œuvre de Saint Thomas d'Aquin**
avec le Père Antoine-Marie de Araujo

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Après la manif, tous en avion !

Le 18 janvier dernier, nombreux étaient les gymnasiens à avoir manifesté dans les rues des villes suisses en faveur du climat. Une seconde manifestation a eu lieu le 2 février. Selon les organisateurs, la situation écologique empire, le réchauffement se fait sentir, les glaciers

fondent, la banquise se rétrécit, il y a de moins en moins de neige dans les montagnes; les étés se font de plus en plus étouffants, les températures ont grimpé spectaculairement ces dix dernières années. Désormais, la canicule revient chaque été et cela n'est probablement pas prêt de s'arrêter.

A Monsieur J.-B. Rochat

Cher Monsieur,

J'ai lu récemment votre réponse à la classe 11P2 de Bussigny dans le numéro 2116 de *La Nation*. Permettez-moi d'en faire à mon tour quelques commentaires.

Je dois dire que j'ai été extrêmement surpris de la réponse que vous adressez à cette classe – et donc à la jeunesse qu'elle représente –, réponse qui trahit il me semble une belle incompréhension de votre part, non seulement sur leurs propos et leur situation, mais également sur la problématique du réchauffement climatique. Alors qu'il s'agit de leur qualité de vie future qui est en jeu, et qu'ils essaient de défendre, vous avez donné l'impression de répondre par des considérations presque futiles sur le QI des foules, la rébellion éternelle de la jeunesse et le méfait des taxes. Vous ne les comprenez tout simplement pas.

Dans cette foule, il n'y avait pas que des étudiants. Il y avait des chefs d'entreprise, des mères de famille, des économistes, des scientifiques et un prix Nobel. Il y avait un peuple uni par une cause dont il vaut la peine de faire la mobilisation de rue, même si elle catalogue gauchiste ou «mai68ard». Cette réalité-là, j'ai tout simplement peur que vous ne la saisissiez aucunement.

Le monde a changé. Hier, nous pensions que les sociétés humaines n'avaient pas d'influence sur le système climatique planétaire. Aujourd'hui, ce ne sont pas les idéologies qui le disent, mais les équations de physique, les modélisations climatiques basées sur des millions de relevés, et les moyennes de température qui grimpent: oui, l'homme est en train de réchauffer le climat au travers de la com-

bustion de (déjà) 200 milliards de tonnes de pétrole (270 kilomètres cube soit trois fois le volume du lac Léman). Deux à trois degrés provoqueront des changements trop rapides et trop massifs sur les écosystèmes, les paysages, les sociétés humaines, les cultures. Ce monde magnifique que nous connaissons perdra à jamais la beauté de ses écosystèmes et la majorité des espèces qui les habitent.

Là réside le problème. Cette réalité-là, vous ne la croyez probablement pas. Par conséquent, il est somme toute logique que vous n'arriviez pas à comprendre qu'il faut maintenant que la classe 11P2 descende dans la rue jusqu'à ce que cela change, jusqu'à ce que les sociétés humaines stoppent cette combustion et la remplacent par de l'énergie durable (et il y en a assez). Le petit jardin de permaculture et l'élevage des abeilles, c'est presque une moquerie face à ce qu'il faut réellement changer.

Votre génération passera bientôt. Avec elle, cette ignorance des processus climatiques et cette négation de l'impact humain sur la température de notre monde. La génération qui suit, celle de la classe 11P2, n'est ni plus de droite, ni plus de gauche que la vôtre. Elle veut simplement vivre dans un monde beau, de la même beauté que celui que vous avez eu la chance de traverser. Alors, elle fait ce qu'elle peut, ce qu'elle a le droit de faire. Elle proteste. Elle réclame. Elle demande. Alors, soutenez-les!!! Comprenez-les!!!

Avec mes cordiales salutations,

Steve Tanner

Chef d'entreprise – chrétien engagé – présent dans la rue avec les étudiants, et solidaire avec la classe 11P2

Réponse à M. Tanner

Cher Monsieur,

Je vous remercie pour le courrier que vous m'avez adressé.

A la suite de la publication de la lettre de mes anciens élèves et de ma réponse, j'ai été invité à aller en classe pour débattre avec eux. Je n'ai pas été accueilli par des huées et l'échange s'est déroulé de manière courtoise. Il n'y a pas eu de véritable débat, parce que nous étions d'accord sur le point essentiel: la pollution de notre environnement est un sujet grave. Aussi puis-je vous rassurer: ils n'ont pas changé d'opinion. Tout au plus ai-je pu attirer leur attention sur les dangers des manifestations de masses dont je persiste à croire qu'elles sont plus guidées par les émotions et les passions que par la raison.

J'ai été surpris par le mépris que vous affichez à l'égard de l'action de mon collègue. C'est un travail patient qui demande beaucoup de compétence et de persévérance. Cette initiative a

été récemment saluée par un article en pleine page dans le *Journal de Morges*, sous le titre (je cite de mémoire) «Des jeunes se bougent pour la planète». Nul doute que les participants à cette expérience conserveront des connaissances pratiques et un respect spontané pour la terre et les animaux qui la peuplent. Au moins, on est dans le réel. C'est moins spectaculaire, mais sans doute aussi estimable que de se serrer les coudes, le temps d'un feu de paille, sous des pancartes qui crient: «Elèves partout, Etat nulle part», «On est chaud comme le climat», «A ceux qui veulent détruire le monde, le monde répond résistance», «On nous gave de béton, on va chier des briques», «On veut un avenir», etc.

Votre lettre sera transmise aux élèves concernés, qui seront sans doute très fiers et de votre appui et de vos encouragements.

Avec mes cordiales salutations,

Jean-Blaise Rochat

La jeunesse des générations Y et Z a conscience de ces changements inquiétants. Il est donc compréhensible qu'elle se mobilise, non pas en réunissant de simples individus soucieux de leur confort, mais en tant que collectif déterminé à se faire entendre des politiques. Nous ne mettons pas en doute la volonté de ces jeunes d'être prêts à divers sacrifices pour préserver l'environnement. La Terre préexiste aux hommes qui ne peuvent l'exploiter à n'importe quel prix selon les exigences du marché.

Cependant, en tant qu'étudiante de la génération Y, je me pose des questions sur certaines contradictions inhérentes au comportement de quelques jeunes de ma connaissance. Je ne puis m'empêcher d'avoir des réserves quant à leurs motivations. A Genève, dix mille élèves ont présenté des excuses signées aux autorités scolaires et la manifestation a réuni... cinq mille personnes. Plusieurs étudiants ont considéré le rassemblement comme *the place to be*, non comme une action civique. Certains condisciples m'ont confié vouloir surtout retrouver leurs amis, défiler avec eux et passer la journée en ville plutôt que manifester pour une cause.

Les slogans étaient bien tournés, les affiches bien faites, les textes finement élaborés. En matière de publicité, la jeunesse maîtrise les outils communicationnels, même mieux qu'une véritable agence de presse. Les militants ont pris des vidéos Instagram, de nombreux selfies et des photos, créant aussi des *hashtags*.

Je finis par me demander si leur intérêt se porte sur l'événement en lui-même ou sur leur capacité à s'exhiber sur les réseaux.

Une contradiction flagrante brouille la volonté de s'impliquer pour la planète quand on continue d'avoir des comportements clairement néfastes envers celle-ci. Certains gymnasiens se sont mobilisés pour la cause mais partaient en voyage d'étude une semaine après, toute la classe... en avion! N'auraient-ils pas mieux fait de renoncer à ce moyen de transport pour être cohérents? Il ne s'agit pas uniquement d'un problème concernant la jeunesse mobilisée. Une étudiante parmi mes connaissances est végane et adopte un mode de vie «minimaliste», terme identitaire que cette personne revendique. Elle consomme très peu, trie les déchets et emploie le moins possible de plastique, quitte à prendre une bouteille de verre partout avec elle. Cette manière de vivre est admissible. Il y a cependant un problème majeur: cette même personne est férue de voyages, elle dira elle-même dépenser 29 francs pour un vol, plutôt que pour un objet. Au cours d'une année sabbatique, elle a voyagé une vingtaine de fois pour très peu cher grâce à EasyJet. Les conséquences d'un tel choix de vie sur l'environnement sautent aux yeux. De nombreux spécialistes soulignent la nécessité de rendre les vols plus chers pour que cette consommation touristique cesse, car elle est dangereuse pour la nature.

D'autres comportements à risques sont à mettre en exergue. «Il faut arrêter de manger des avocats! En Amérique du Sud, des forêts entières de pins sont détruites pour en planter au maximum, afin de les exporter!» Ces mots dévoilent une autre contradiction. Pourtant ils ne proviennent pas d'un étudiant en géoscience,

mais d'un écolier, Thomas, onze ans, déjà conscient des problèmes posés par l'importation de produits «éthiques». En effet, au Mexique, l'avocat est, selon un article paru le 22 août 2016 dans *Le Monde*, «l'or vert». Sa consommation croissante en Europe et en Amérique a fait que la demande augmente, ce qui occasionne des déforestations massives. La faune est menacée; les avocats consomment énormément d'eau, ce qui modifie le niveau des rivières. Les indigènes sont parfois privés d'eau, car elle est privatisée et réservée aux cultures. De plus ces plantations gigantesques profitent avant tout au «crime organisé», toujours selon l'article du *Monde*. L'avocat est un des produits que l'on trouve le plus dans les restaurants et *Take away* végétariens. Je me demande si les fervents défenseurs de la cause animale sont conscients de faire partie des rouages de ce marché destructeur de l'environnement.

Pour que les idéaux ne soient pas vus comme de simples utopies, il paraît nécessaire d'être non pas en parfaite symbiose avec une cause, mais au moins d'éviter les contradictions entre ce qu'on défend et ce qu'on fait. Comment pourrait-on prendre au sérieux la manifestation pour la préservation du climat ou le véganisme si ces causes participent elles-mêmes activement à la destruction de l'environnement?

Certaines dérives environnementales doivent être dénoncées. Pour cela, les manifestations en faveur du climat ne sont pas inutiles. La frugalité et le véganisme sont respectables, mais les militants doivent être en accord avec les principes qu'ils défendent. Il faut que les disciples de Greta Thunberg se soucient de modifier d'abord leur propre quotidien pour qu'un changement réel ait lieu.

Valentine Perrot

Chronique sportive

La présente chronique a déjà salué plusieurs exploits de la skieuse vaudoise Fanny Smith.

Lors des récents championnats du monde de ski acrobatique à Solitude Mountain (Utah, USA), la spécialiste de skicross a gagné la médaille d'argent, derrière la Canadienne Marielle Thompson (or), mais devant la Française Alizée Baron (bronze).

Après 2013, 2015 et 2017, ce quatrième podium lors des championnats du monde vient étoffer le palmarès de l'athlète de Villars, qui compte aussi une médaille gagnée aux Jeux olympiques en 2018. Bravo à elle!

A.R.

Ordination

Notre ami Nicolas de Araujo, Frère Antoine-Marie depuis son entrée dans la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, a été ordonné prêtre le 23 février dernier par Mgr François Bacqué, nonce apostolique émérite, en l'église du couvent Saint-Thomas-d'Aquin à Chémeré-le-Roi. Toute la rédaction exprime ses vœux pour la fécondité de l'apostolat du Père Antoine-Marie.

Réd.

Commentaire sur les commentaires

Les réseaux sociaux ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui, avant, ne parlaient qu'au bar, après un verre de vin et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite alors qu'aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel. C'est l'invasion des imbéciles (Umberto Eco).

Les réseaux sociaux permettent à tout un chacun de commenter et de partager les contenus (articles, images, vidéos, etc.) qui y sont diffusés. Le fait que n'importe quel utilisateur puisse exprimer un avis, parfois anonymement, et ce qu'il soit professeur de physique ou interné dans un hôpital psychiatrique, amène naturellement

son lot de commentaires vulgaires ou à côté de la plaque.

Le plus pénible est sans doute le «commentaire scientifique», fait d'experts autoproclamés. Ceux-ci prétendent fonder leur connaissance sur la Raison et la Science et rejettent toute affirmation «non scientifique» comme fausse et dénuée d'intérêt.

Ces experts reprocheront par exemple à un article tentant de synthétiser un événement de l'actualité – par exemple l'affaire des Gilets jaunes – de ne pas avoir les caractéristiques d'une «étude sociologique de terrain» et de n'être basé que sur de «simples croyances» ou de «vagues impressions».

Une «étude sociologique de terrain» n'est pourtant pas plus à l'abri de dérives subjectives ou méthodologiques qu'une tribune médiatique, notamment si ses auteurs sont des sociologues ou des journalistes d'Etat, et si son objet est la classe sociale méprisée du petit peuple des provinces françaises. La révolte des Gilets jaunes est un phénomène complexe et encore en déploiement, objet d'innombrables tentatives de récupérations politiques et médiatiques. Il est osé de prétendre connaître les motivations précises du mouvement (si tant est qu'elles existent), et l'on sera tenté d'appliquer son filtre idéologique personnel pour en juger.

A l'heure de la reconfiguration du clivage gauche-droite et de l'éclatement médiatique, le sociologue d'un pays aussi fracturé que la France est moins à même de juger en vérité – c'est-à-dire de manière strictement scientifique – que l'historien. Ce dernier seul aura le recul nécessaire pour saisir l'ampleur générale du mouvement, une fois l'élan de celui-ci épuisé.

Cela ne signifie évidemment pas que l'on ne peut rien dire de pertinent ou de juste sur la révolte des Gilets jaunes. Par exemple, on peut l'analyser sous l'angle du symptôme de la déliquescence de la nation française, encore marquée par

les conflits sociaux datant de la Révolution. On peut de même en rappeler les éléments factuels, et l'analyser sous l'angle de l'actualité politique – analyse qui ne prétendra pas à la vérité absolue, mais qui cherchera alors à donner de la hauteur de vue, à dégager les éléments importants et les enjeux du phénomène. Ce genre d'opinions aura alors la nature d'un *jugement de valeur*. Celui-ci sera d'autant plus valide qu'il sera argumenté, reposera sur une bonne doctrine et sur l'expérience, l'intelligence et la culture de son auteur.

Rappelons finalement que subjectif ne signifie pas arbitraire. L'honnêteté intellectuelle exige que l'on assume son point de vue. Cela permet en général au lecteur de discriminer les opinions fondées sur des passions, une idéologie ou une doctrine politique établie. Un interlocuteur qui fait preuve de cette humilité, découlant de la reconnaissance de la finitude humaine en l'orbe du savoir également, tendra plus naturellement vers la vérité que n'importe quelle étude sociologique. Réductrice de par sa méthodologie dans l'appréhension de la réalité¹, celle-ci sera potentiellement biaisée par des préjugés idéologiques dissimulés sous sa prétention à l'objectivité scientifique.

Lionel Hort

¹ Par exemple, une étude est réalisée entièrement par écrit, à l'aide d'une liste de questions fixées, soumises à un nombre restreint de personnes. On perçoit en général l'intention de l'auteur à la lecture des questions.

Occident express 25

En Serbie comme ailleurs, les campagnards se lamentent de l'ignorance des urbains, et les urbains sont remplis de la certitude d'être civilisés. Seljak, c'est-à-dire paysan, est l'insulte typique ici, l'équivalent en plus méchant de notre péquenot. Depuis vingt-cinq ans, les migrations intérieures massives déclenchées par le démembrement de la Yougoslavie ont rempli les rues de la ville de seljaks. Les immigrés de Bosnie, de Croatie et du Kosovo ont parfois fait fortune et certains tiennent aujourd'hui le haut du pavé. Fiers de leur réussite, ces seljaks qui s'assument suscitent un mépris sans borne de la part de ceux qui se considèrent comme l'élite de la bourgeoisie urbaine et cultivée. Seulement voilà, cette élite supposée subit elle-même les effets de l'émigration extérieure. C'est le lot tragique et éternel de cette élite qui n'est jusqu'ici jamais parvenue à réellement prendre racine autrement que sur de courtes durées. La Serbie a même réussi à produire deux monarchies autochtones, mais sans aristocratie. Il a fallu que Tito reste au pouvoir suffisamment longtemps pour constituer une authentique petite élite culturelle, militaire, politique et scientifique, que les guerres des an-

nées nonante ont anéantie ou dispersée. Ainsi les apparences sont trompeuses en Serbie et il n'est pas toujours aisé de distinguer le vrai seljak du faux cultivé. On peut tomber sur un seljak sans éducation qui vous déclame des heures de poésie par cœur, qui tout en plongeant bruyamment son nez dans sa soupe vous entretient de morale et de politique avec le raffinement d'un comte et l'autorité d'un professeur. On peut aussi tomber sur un avocat distingué, vêtu d'un costume de tweed parfaitement coupé, francophone accompli, chevalière à l'auriculaire, qui vous entretient autour d'une bouteille de champagne sur les vertus de l'humiliation des femmes ou de la guerre préventive, ou qui vous explique avec les arguments les plus convaincants pourquoi les Albains ne sont, en réalité, pas vraiment des êtres humains. Je suppose que c'est là un phénomène universel, mais comme souvent il est porté en Serbie à des extrêmes particulièrement instructifs.

David Laufer

Erratum: la dernière *Nation* mentionnait Daniel Laufer comme auteur de cette rubrique. Nos lecteurs réguliers auront d'eux-mêmes corrigé l'erreur (rédi.)

Trains de nuit

L'avion polluant beaucoup, il est question de rétablir les trains de nuit pour des trajets entre les grandes villes d'Europe continentale. La concurrence aérienne, qui réduit de moitié la durée des trajets vers Rome, Amsterdam ou Vienne, a eu raison d'une offre obsole.

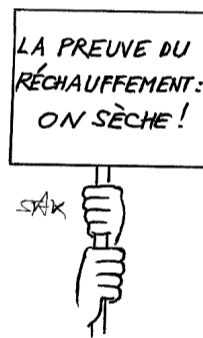
Il faut convenir que l'assoupissement dans les bras du Morphée ferroviaire restait le privilège d'une jeunesse au sommeil inébranlable. Pour elle, la couchette faisait bien l'affaire, au prix de quelques brinquebalements et après d'aimables négociations, si le train partait pour l'Italie, avec une famille encombrée de valises obèses et artistiquement sanglées, de paniers de provisions, du berceau du dernier-né, le tout débordant de l'espace congru du compartiment: ça vous met dans l'ambiance méditerranéenne. Départ de Lausanne en fin de soirée et, les yeux encore embués de sommeil, miracle matinal: Venise dans l'aurore rose; depuis le quai de gare, juste quelques marches à descendre face au Grand

Canal, un saut dans le vaporetto, et la féerie commence!

Avec l'âge, on dort moins bien. Même en passant du wagon-couchette au wagon-lit, on cherche vainement le sommeil durant cent kilomètres. On compte les aiguillages. Entre deux piêtres somnolences, on sent que le convoi s'arrête; serait-ce dans une grande ville à mi-parcours? On cherche un écriteau dans le noir du paysage; on finit par déchiffrer le nom d'une petite gare inconnue, où il faut attendre un quart d'heure le croisement d'un très long train de marchandises, ba-da-dam, ba-da-dam, ba-da-dam. Abattu de fatigue, vous dormez deux heures puis, dans l'attente du jour, vous aspirez de tout votre être à un café réparateur; au mieux, on vous servira une lavasse à la chicorée.

La renaissance des trains de nuit serait une bonne chose à condition qu'ils gagnent en confort, roulent vite et offrent un bon café, à l'aube des vacances.

J.-F. C.



Écoutons la voix des (autres) jeunes

Nous avons déjà évoqué ici, à leur grand dam, les *jeunes* (dont on découvre peu à peu qu'ils étaient solidement encadrés par des adultes) récemment descendus dans la rue pour protester contre le réchauffement climatique. Cette nouvelle génération qui ne s'est jamais tellement soucieuse de lever le petit doigt contre les dérives qui, depuis des années, détériorent quotidiennement, concrètement et perceptiblement notre environnement politique, social, familial, culturel, intellectuel, philosophique, scolaire, sanitaire et sécuritaire, se mobilise soudain parce que des scientifiques l'ont convaincue qu'une apocalypse climatique se produira certainement demain ou après-demain, et qu'il suffirait d'appliquer le programme de tel ou tel parti politique (candidat aux prochaines élections) pour sauver la planète. Bien.

LE COIN DU RONCHON

Certains meneurs ou suiveurs de cette protestation se font tantôt menaçants, promettant une inquisition judiciaire contre toute voix critique, tantôt méchamment sentencieux, prophétisant que ceux qui doutent sont forcément de vieux schnocks dont on sera débarrassé sous peu. Bien.

Mais il y a quelque chose qui cloche dans ce raisonnement. La presse nous a en effet révélé qu'à Genève, quelque 10'000 élèves avaient demandé des congés pour aller manifester, mais que seuls 5000 étaient réellement allés défilé dans la rue. Les autres en ont probablement profité pour aller à la piscine ou au cinéma.

Certains s'en émeuvent, d'autres en rient. Pour notre part, nous en tirons la conclusion qu'une partie substantielle de la jeunesse est encore capable d'un comportement rebelle et contestataire. Nous avons là des jeunes – pas des vieux schnocks, mais des jeunes! – à qui l'on affirme que leur monde va s'écrouler demain, ou après-demain, et eux s'en désintéressent. Peut-être même n'y croient-ils pas, malgré qu'ils ne sont pas encore de vieux schnocks. Peut-être se méfient-ils de l'unanimité médiatique. Peut-être ont-ils été ébranlés par certaines révélations selon lesquelles l'histoire de la jeune Greta Thunberg serait surtout liée à la promotion très industrielle et très capitaliste de certaines «technologies vertes». En réalité, on ne sait pas ce qui les a motivés, ni ce qu'ils pensent. Ces jeunes qui ont séché les cours (et les défilés) sans faire de bruit, on ne les a pas entendus. A quand une interview dans la grande presse ou au téléjournal? Quand adresseront-ils une lettre ouverte à *La Nation*, pour s'en expliquer?